

ING Bank (MONACO) SAM

Société Anonyme Monégasque
au capital de 20 000 000 euros
Siège social : 1, avenue des Citronniers - Monaco

BILAN au 31 décembre 2006
(en euros)

ACTIF	Notes	2006	2005
Caisse, banques centrales, C.C.P.	2.8	15 206 813,49	7 722 791,92
Créances sur les établissements de crédit :	2.2, 2.8	563 534 194,56	295 428 111,07
• A vue.....		30 464 169,69	8 557 521,87
• A terme.....		533 070 024,87	286 870 589,20
Créances sur la clientèle:	2.2, 2.8	213 987 808,93	102 263 939,96
• Crédits Habitats.....		128 586 571,94	54 733 931,21
• Autres concours à la clientèle.....		81 425 790,02	46 837 519,02
• Comptes ordinaires débiteurs.....		3 975 446,97	692 489,73
Actions et autres titres à revenu variable.....	2.2, 2.14	2 594 240,46	0,00
Participations et activités de portefeuille	1.3, 2.4	5 562,48	5 562,48
Immobilisations incorporelles	1.4, 2.1	29 694,27	18 980,03
Immobilisations corporelles	1.4, 2.1	658 200,88	757 215,74
Autres actifs.....		549 567,17	377 167,21
Comptes de régularisation.....	2.9	1 278 010,74	1 146 605,20
Total de l'Actif.....		797 844 092,98	407 720 373,61
PASSIF	Notes	2006	2005
Banques centrales, C.C.P.....			
Dettes envers les établissements de crédit :	2.2, 2.8	242 212 901,90	64 873 320,09
• A vue.....		1 217 498,48	226 444,31
• A terme.....		237 831 995,62	64 646 875,78
• Autres sommes dues		3 163 407,80	0,00
Dépôts de la clientèle :	2.2, 2.8	526 600 224,33	329 822 406,11
• A vue.....		36 455 527,85	16 059 379,28
• A terme.....		490 046 696,48	313 578 801,96
• Autres sommes dues		98 000,00	184 224,87

	Notes	2006	2005
Autres passifs	2.2, 2.14	4 289 732,87	1 179 546,53
Comptes de régularisation.....	2.10	3 709 001,00	2 768 404,91
Provisions pour risques et charges.....	2.11	20 000,00	20 000,00
Fonds pour risques bancaires généraux.....	2.12	800 000,00	400 000,00
Capitaux propres hors FRBG	2.6	20 212 232,88	8 656 695,97
Capital souscrit.....	2.5	20 000 000,00	8 600 000,00
Réserves		56 695,97	75,86
Report à nouveau		0,00	0,00
Résultat de l'exercice	5.2	155 536,91	56 620,11
Total du Passif.....		797 844 092,98	407 720 373,61
HORS BILAN	Notes	2006	2005
Engagements de financement:			
. En faveur d'établissements de crédit	3.4	1 400 000,00	2 100 000,00
. En faveur de la clientèle		61 849 035,45	38 669 098,56
Engagements de garantie:.....			
. D'ordre d'établissements de crédit.....		15 093 936,00	93 936,00
. D'ordre de la clientèle		18 432 294,95	9 603 987,92
. Reçus d'établissements de crédit.....		43 760 000,00	21 500 000,00

COMPTE RESULTAT au 31 décembre 2006*(en euros)*

	Notes	2006	2005
Produits et charges bancaire.....			
Intérêts et produits assimilés.....		22 376 976,62	10 091 939,75
• Sur opérations avec les établissements de crédit		15 558 955,76	7 326 023,87
• Sur opérations avec la clientèle.....		6 818 020,86	2 765 915,88
Intérêts et charges assimilées		-18 856 050,51	-8 337 352,24
• Sur opérations avec les établissements de crédit		-4 178 440,11	-933 801,21
• Sur opérations avec la clientèle.....		-14 578 109,11	-7 383 951,03
• Sur dettes subordonnées		-99 501,29	-19 600,00

	Notes	2006	2005
Commissions (produits)	4.2	6 753 974,41	5 722 118,15
Commissions (charges)	4.2	-420 998,89	-382 385,98
Gains sur opérations des portefeuilles de négociation		531 285,24	413 509,70
• Solde en bénéfice des opérations de change		528 353,84	413 509,70
• Solde en bénéfice des opérations sur instruments financiers		2 931,40	0,00
Autres produits et charges d'exploitation bancaires.....	4.5	-61 064,19	-48 260,14
• Autres produits.....		0,00	3 000,00
• Autres charges		-61 064,19	-51 260,14
Produit net Bancaire		10 324 122,68	7 459 569,24
Charges générales d'exploitation.....		-8 164 430,73	-6 282 658,95
• Frais de personnel	4.3	-5 024 790,48	-3 797 519,70
• Autres frais administratifs.....	4.4	-3 139 640,25	-2 485 139,25
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles		-134 082,90	-114 607,27
Résultat brut d'exploitation		2 025 609,05	1 062 303,02
Coût du risque.....		0,00	-9 282,04
Résultat d'exploitation.....		2 025 609,05	1 053 020,98
Résultat courant avant impôt.....		2 025 609,05	1 053 020,98
Résultat exceptionnels		-1 388 098,33	-716 603,68
• Produits exceptionnels.....	4.7	22 588,60	8 254,00
• Charges exceptionnelles	4.8	-1 410 686,93	-724 857,68
Impôt sur les bénéfices.....		-81 973,81	-29 797,19
Excédent des dotations sur les reprises de FRBG et provisions réglementées		-400 000,00	-250 000,00
Résultat net de l'exercice.....		155 536,91	56 620,11

Notes annexes aux comptes annuel**Note 1 Principes comptables et méthodes d'évaluation**

Les comptes de ING Bank (Monaco) S.A.M. ont été établis conformément aux dispositions des règlements 2000-03 du 4 juillet 2000 et 2002.03 du 12 décembre 2002 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux documents des établissements relevant du Comité de la Réglementation Bancaire française et selon les principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession, en particulier :

- . la continuité d'exploitation ;
- . la permanence des méthodes ;
- . l'indépendance des exercices.

1.1 Conversion des comptes en devises

Conformément au règlement n° 89.01 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière relatif à la comptabilisation des opérations en monnaies étrangères, les créances, dettes, engagements hors bilan libellés en devises sont convertis en euros aux cours de change de fin d'exercice.

Les pertes et profits de change, qui résultent des opérations de conversion, sont portés au compte de résultat. Les produits et charges en devises sont convertis aux cours comptant en vigueur le jour de leur enregistrement au compte de résultat.

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change du terme restant à courir à la date de la clôture de l'exercice.

1.2 Titres de transaction

Les titres de transaction sont acquis ou vendus sur des marchés liquides avec l'intention, dès l'origine, de les revendre à brève échéance (six mois au plus). Ils sont enregistrés à leur prix de marché lors de l'arrêté comptable, les variations de cours étant portées au compte de résultat. Il n'existait pas de position ouverte au 31 décembre 2006.

1.3 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût historique diminué d'une provision pour dépréciation lorsque la situation le justifie.

1.4 Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût historique. Elles sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation suivant le mode linéaire et aux taux suivants :

. Frais d'établissement	33.33%
. Formation assistance logiciel	33.33%
. Logiciel Olympic	33.33%
. Logiciel réseau	33.33%
. Agencements et installations	10% - 20%
. Matériel de bureau	20% -33.33%
. Matériel informatique	33.33%
. Mobilier de bureau	20%
. Matériel de transport	25%

1.5 Créances douteuses et litigieuses

Les créances impayées ou non autorisées sont contrôlées au cas par cas et déclassées en créances douteuses conformément aux dispositions établies par la note méthodologique n°1 de la BAFI et le règlement CRC 2000-03.

Les provisions sont constituées individuellement et viennent en déduction des créances douteuses. Les intérêts sur ces dernières qui sont inscrits au compte de résultat sont intégralement provisionnés.

1.6 Intérêts et commissions

Les intérêts, agios et commissions assimilées à des intérêts sont calculés prorata temporis et comptabilisés au Compte de Résultat. Les autres commissions sont enregistrées dès leur encaissement.

1.7 Engagement de retraite

Les pensions et les retraites obligatoires sont prises en charge par les organismes spécialisés auxquels sont versées les cotisations patronales et salariales. Les sommes dues au titre de l'exercice sont comptabilisées dans les résultats de la période.

Le montant des engagements de retraite ne présente pas un caractère significatif compte tenu de l'âge et l'ancienneté de l'effectif au 31 décembre 2006. En conséquence, aucune provision n'a été constituée.

1.8 Fiscalité

Notre établissement entre dans le champ d'application de l'Impôt sur les Bénéfices (taux 33,33%) institué selon l'ordonnance souveraine n° 3.152 du 19 mars 1964.

Note 2 Autres informations sur les postes du bilan (en milliers d'euro)

2.1 Immobilisations et Amortissements

	Montant brut au 01.01.2006	Acquisi.	Cessions	Montant brut au 31.12.2006	Amort. précédents	Dotations aux amort. et prov. de l'exercice	Reprises amort. et prov.	Cumul amort. au 31.12.06	Valeur résiduelle au 31.12.06
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	454	19	0	473	435	8	0	443	30
. Frais d'établissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
. Formations assistance logiciel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
. Logiciel Olympic	368	19	0	387	349	8	0	357	30
. Logiciel Réseau	86	0	0	86	86	0	0	86	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 153	15	0	1 179	396	125	0	521	658
. Matériel informatique	0	11	0	11	0	2	0	2	9
. Agencements et installations	694	3	0	697	141	65	0	206	491
. Matériel de bureau	209	4	0	213	171	14	0	185	28
. Mobilier de bureau	190	8	0	198	79	31	0	110	88
. Tableaux	8	0	0	8	0	0	0	0	8
. Matériel de transport	52	0	0	52	5	13	0	18	34
Total	1 607	34	0	1 652	831	133	0	964	688

2.2 Ventilation selon la durée résiduelle

	Durée < 1 mois	Durée 2 à 3 mois	Durée 3 mois à 1 an	Durée 1 à 5 ans	Durée > 5 ans	Créances/ Dettes rattachées	Total au 31.12.06
. Créances sur les établissements de crédit	501 985	48 664	12 048	0	0	837	563 534
. Créances sur la clientèle	91 634	97 369	23 291	0	0	1 694	213 988
. Obligations et autres titres à revenu fixe							
. Titres prêtés	2 594	0	0	0	0	0	2 594
. Dettes envers les établissements de crédit	117 269	100 416	23 130	0	0	1 398	242 213
. Dette envers la clientèle	464 969	48 810	12 049	0	0	772	526 600
. Dettes représentées par un titre : Bons de caisse							
. Titres Empruntés	2594	0	0	0	0	0	2 594

2.3 Créances douteuses

NEANT

2.4 Titres de participation

Ce poste correspond à la participation de notre établissement au Fonds de Garantie Monégasque.

	Montant brut au 01/01/06	Provisions antérieures	Dotations aux provisions de l'exercice	Reprise de provisions de l'exercice	Total provisions au 31.12.06	Valeur résiduelle au 31.12.06
Autres titres de participation						
Fonds de garantie	11	5	0	0	5	6
Totaux	11	5	0	0	5	6

2.5 Actionnariat

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mai 2006, les actionnaires ont décidé d'augmenter le capital social de la somme de 11,4 millions d'euros, pour le porter de 8.6 millions d'euros à 20 millions d'euros et de modifier les statuts en conséquence.

Le Capital de notre établissement est de 20 millions d'euros et constitué de 125 000 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 160 euro chacune. Au 31 décembre 2006, le capital de notre établissement est détenu à 99.98% par ING Bank (Suisse) S.A. La différence étant détenue par des personnes physiques.

2.6 Capitaux propres

	Solde au 01.01.2006	Mouvements de l'exercice et affectations	Mouvements de l'exercice résultats	Solde au 31.12.2006
Capital	8 600	11 400	0	20 000
Réserve légale ou statutaire	8 600	57		57
Report à nouveau	0	0	0	0
Résultat	57	- 57	156	156
Capitaux propres	8 657	11 400	156	20 213

2.7 Retour à meilleure fortune sur l'Abandon de créance de la Dette subordonnée.

Notre actionnaire principal ING Bank (Suisse) S.A a consenti le 29 avril 2003 à sa filiale ING Bank (Monaco) SAM, un abandon de sa créance sous forme d'un emprunt subordonné à durée indéterminée de € 2.6 millions.

Le contrat d'abandon prévoit une clause de retour à meilleure fortune, inscrite en engagement de financement en faveur d'établissement de crédit, modifiée par un avenant du 22 décembre 2004. Par cette clause ING Bank (Monaco) SAM est tenue de rembourser pour chaque exercice bénéficiaire, dans la limite de la dette originelle, à compter de l'exercice 2004 et jusqu'à la fin de l'exercice 2023, une somme fixée en décembre de chaque année. Cette somme ne peut être inférieure à 50 % du bénéfice comptable, après imputation des reports à nouveau déficitaires, et peut lui être supérieure sans pouvoir en dépasser les 100 %. Elle devient exigible après l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice. Pour l'année 2006 le montant a été fixé à € 1 400 000, soldant le remboursement de l'abandon de créance.

2.8 Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer, inclus dans les postes du bilan

Rubriques	ACTIF	PASSIF
POSTES DE L'ACTIF :		
. Caisse, Banques centrales, CCP	25	
. Créances sur les établissements de crédit	836	
. Créances sur la clientèle	1 694	
POSTES DU PASSIF :		
. Dettes envers les établissements de crédit		1 398
. Comptes créditeurs de la clientèle		772
Total des intérêts inclus dans les postes du bilan	2 555	2 170

2.9 Comptes de régularisation ACTIF

. Comptes d'encaissement	79
. Comptes d'ajustement sur devises	418
. Comptes d'ajustement sur autres éléments de Hors Bilan	45
. Charges payées d'avance	73
. Produits à recevoir	<u>663</u>
	1 278

2.10 Comptes de régularisation PASSIF

. Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	53
. Comptes d'ajustement sur devises	418
. Comptes d'ajustement sur autres éléments de Hors Bilan	45
. Produits constatés d'avance	31
. Charges à payer	<u>3 162</u>
	3 709

2.11 Provisions pour risques et charges

	Solde au 01.01.2006	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde au 31.12.2006
Provision pour retraite	0	0	0	0
Provision pour litige	20	0	0	20
Total Provision pour risques et charges	20	0	0	20

2.12 Fonds pour risques bancaires généraux

	Solde au 01.01.2006	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde au 31.12.2006
Fonds pour risques bancaires généraux	400	400	0	800

2.13 Contre-valeur de l'actif et du passif en devises

	Montant de la contrevaieur
TOTAL DE L'ACTIF	327 795
TOTAL DU PASSIF	327 568

2.14 Actions et autres titres à revenu fixe

Les postes «Actions et autres titres à revenu fixe» et «Autres passifs» comprennent au 31 décembre 2006 des opérations conclues pour le compte de la clientèle et correspondant respectivement à des prêts de titres et emprunts de titres pour un montant identique s'élevant à € 2 594 240, 46.

Note 3 Informations sur le hors-bilan

(en milliers d'euro)

Engagements sur les instruments financiers à terme et opérations en devises**3.1 Opérations de change au comptant**

Euros achetés non encore reçus	183
Devises achetées non encore reçues	261
Euros vendus non encore livrés	262
Devises vendues non encore livrées	182

3.2 Opérations de prêts ou d'emprunts en devises

Devises prêtées non encore livrées	187
------------------------------------	-----

3.3 Opérations de change à terme

Euros à recevoir contre devises à livrer	9 443
Devises à recevoir contre euros à livrer	9 443
Devises à recevoir contre devises à livrer	928
Devises à livrer contre devises à recevoir	928

ING Bank (Monaco) SAM intervient sur ces marchés uniquement pour le compte de la clientèle et les opérations sont systématiquement adossées auprès d'une contrepartie bancaire du groupe.

Engagements de financement

3.4 Engagement de financement en faveur d'établissements de crédit

Cette rubrique représente l'engagement de ING Bank (Monaco) SAM pris sur la clause de retour à meilleure fortune relative à l'abandon de créance consenti par notre maison mère ING Bank (Suisse). Le montant en engagement inclut le remboursement de 2006 qui sera exigible après l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice.

Note 4 Informations sur le compte de résultat (en milliers d'euro)

4.1 Service Level Agreement

Frais d'assistance fournie par ING Bank (Suisse) SA dans le cadre du «Service Level Agreement» signé le 12 décembre 2005, pour un montant de 350.000 euros.

4.2 Commissions

	Montants
Charges	
Commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires	2
Commissions relatives aux opérations sur titres	337
Commissions sur opérations de change	1
Commissions sur prestations de service pour compte de tiers	81
Total	421
Produits	
Commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires	0
Commissions de tenue de compte	1 802
Frais de dossier	226
Commissions sur opérations de change	5
Commissions de gestion	493
Commissions de gestion perçues au titre de la gestion des comptes ING Bank (Suisse) SA	133
Autres commissions sur titres gérés ou en dépôts ING Bank (Suisse) SA	486
Commissions de gestion perçues au titre de la gestion comptes hors livres MC autres	53
Commissions sur opérations de titres pour le compte de la clientèle	3 425
Commissions sur prestations de service pour compte de tiers	124
Autres commissions sur prestations de services financiers	7
Total	6 754

4.3 Frais de personnel et effectif

Ventilation des frais :

. Salaires, gratifications, indemnités et autres avantages	4 178
. Indemnités de départ à la retraite	9
. Charges de retraite	257
. Caisses sociales monégasques et Assédic	542
. Autres frais de personnel	39
Total	5 025

Ventilation des effectifs:

- Hors classification	9
- Cadres	6
- Gradés	12
- Employés	<u>2</u>
Total	29

4.4 Autres frais administratifs

. Rémunérations d'intermédiaires (non professionnels)	787
. Services extérieurs fournis par le groupe	350
. Charges de transports et déplacements	97
. Autres services extérieurs	<u>1 906</u>
Total	3 140

4.5 Charges diverses d'exploitation bancaire

. Rémunérations d'intermédiaires (professionnels)	47
. Autres charges diverses d'exploitation bancaire	<u>14</u>
Total	61

4.6 Coût du risque

NEANT

4.7 Produits exceptionnels

. Regularisation du prorata de TVA	20
. Remboursement Sinistre	<u>2</u>
Total	22

4.8 Charges exceptionnelles

. Retour à meilleure fortune de l'abandon de créance	1 400
. Régularisation du prorata de TVA	0
. Charges sur exercices antérieurs	0
. Pertes sur opérations	<u>11</u>
Total	1 411

Note 5 Autres informations**(en milliers d'euro)****5.1 Contrôle Interne**

Conformément au règlement du C.R.B.F. n° 97.02, modifié par l'arrêté du 31 mars 2005, deux rapports ont été établis et adressés au Secrétariat Général de la Commission Bancaire :

- un rapport sur l'exercice du contrôle interne
- un rapport sur la mesure et la surveillance des risques.

5.2 Proposition d'affectation des résultats de l'exercice

. Bénéfice de l'exercice 2006 en euro	155 536,91
. Report à nouveau 2006 en euro	<u>-</u>
	155 536,91
. Réserve statutaire	155 536,91

5.3 Ratios prudentiels

5.3.1 Ratio de solvabilité - Surveillance des risques de marché

Ce ratio mesure le rapport entre les fonds propres de la Banque et l'ensemble des risques pondérés en fonction du risque de solvabilité des bénéficiaires.

Le ratio de solvabilité de ING Bank (Monaco) SAM s'établit à 10,01 % au 31 décembre 2006 pour un minimum fixé à 8 % par le règlement 91.05 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.

5.3.2 Coefficient de fonds propres et de ressources permanentes

Le règlement CRBF 86.17 fixe à 60 % l'obligation de couverture des actifs immobilisés et des emplois longs par les fonds propres et ressources permanentes. Celle-ci était largement satisfaite au 31 décembre 2005 avec un taux de 3112,47 %.

5.3.3 Coefficient de liquidité

Le Coefficient de liquidité permet de mesurer la capacité d'un établissement à rembourser ses dettes à court terme. Ce ratio est défini par le CRBF 88.01.

Le rapport de liquidité à un mois était de 146 % pour une obligation minimale de 100 %.

RAPPORT GENERAL EXERCICE 2006

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 Janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire du 3 mai 2005 pour les exercices 2005, 2006 et 2007.

Les états financiers et documents annexes, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans le délai prévu à l'article 23 de la même loi n° 408.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2006, le bilan au 31 décembre 2006, le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comp-

tables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles fondent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan au 31 décembre 2006, le compte de résultat de l'exercice 2006 ci-annexés, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2006, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la Loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Le 29 mars 2006.

Bettina DOTTA

Claude PALMERO

RAPPORT ANNUEL 2006

Le rapport annuel est disponible au siège social de notre établissement à l'adresse suivante :

ING Bank (Monaco) SAM, 1, avenue des citronniers, MC 98000 Monaco.